

# plus belle la ville

## avec l'économie sociale et solidaire



Les communes et intercommunalités partagent avec les acteurs de l'ESS des préoccupations communes : répondre aux besoins quotidiens et aux problématiques des habitants. Il n'est donc pas surprenant que les secteurs investis par l'ESS se trouvent au cœur des compétences locales : action sociale et santé, transports et mobilités, logement, culture, sports et loisirs, développement économique et emploi, gestion des déchets, protection de l'environnement...

Dans un contexte de contraction des finances publiques, les communes, intercommunalités et acteurs de l'ESS doivent plus que jamais devenir des partenaires au service des territoires. En soutenant l'ESS, les communes et intercommunalités ne soutiennent pas seulement une économie différente : elles renforcent la cohésion sociale et la résilience des territoires, relocalisent l'économie et accroissent l'attractivité locale, tout en développant leur capacité à relever les défis sociaux et écologiques d'aujourd'hui et de demain.

La CRESS Occitanie propose ainsi des mesures concrètes, adaptées aux leviers d'actions dont disposent les communes et intercommunalités, pour faire de l'ESS un axe majeur des politiques locales et construire ensemble des villes et villages plus solidaires, durables et résilients.



**En savoir plus**  
[cressoccitanie.org/municipales2026](http://cressoccitanie.org/municipales2026)

**Contact**  
[communication@cressoccitanie.org](mailto:communication@cressoccitanie.org)

**La CRESS Occitanie** a pour mission de fédérer et de représenter les acteurs de l'ESS en Occitanie. En tant qu'instance de représentation, la CRESS Occitanie joue également un rôle important pour faire rayonner l'ESS, promouvoir son action et défendre ses intérêts en région.

La CRESS Occitanie porte également une mission d'appui au développement de l'ESS en Occitanie à travers l'orientation et l'accompagnement des structures et porteurs de projets, son travail avec les collectivités, les acteurs publics, et avec l'écosystème d'accompagnement et de financement. Pour appuyer tous ces acteurs, elle a développé des expertises thématiques dans des champs d'action aussi divers que la transition écologique juste, les achats socialement et écologiquement responsables, l'habitat durable et solidaire, la revitalisation des territoires...

# L'ESS au cœur des compétences (inter)communales



## Logement & habitat

Face à la crise du logement qui touche les villes et à la désertification des zones rurales, l'ESS est porteuse de solutions : habitats participatifs, habitats collectifs et partagés, habitats adaptés ou intergénérationnels proposent ainsi de nouvelles formes d'habiter, plus durables et solidaires portées par des associations, des coopératives ou collectifs d'habitants, des bailleurs ou foncières solidaires.

Les communes et intercommunalités peuvent soutenir ces projets pour favoriser la mixité et l'inclusion sociale, l'accessibilité financière, la sobriété foncière et la durabilité écologique. Ces initiatives permettent également d'attirer de nouveaux habitants et de revitaliser le territoire.

## Culture, sport & éducation

Les activités culturelles, sportives et d'éducation populaire jouent un rôle crucial dans le lien social et la citoyenneté. Clubs sportifs, compagnies artistiques, centres de loisirs, comités des fêtes, tiers-lieux culturels font (re)vivre les territoires et rythment la vie des petits comme des grands. Essentiellement portées par le tissu associatif, ces actions et initiatives souffrent pourtant d'un manque de moyens.

Les communes et intercommunalités peuvent soutenir les acteurs ESS de ce secteur pour garantir l'accès du plus grand nombre aux loisirs et à la pratique culturelle et sportive, qui renforcent la vitalité et la cohésion sociale des quartiers comme des villages et participent à leur attractivité.

## Transports & mobilités

La mobilité est un facteur clé d'égalité territoriale et sociale. En complément de l'offre de transport en commun, les structures de l'ESS développent des solutions alternatives : covoiturage solidaire, autopartage coopératif, garages solidaires, vélos-écoles et associations favorisant le développement de la pratique du vélo, transports d'utilité sociale pour les publics vulnérables...

Les communes et intercommunalités peuvent travailler en partenariat avec ces initiatives pour développer des mobilités douces et inclusives, qui réduisent la dépendance à la voiture individuelle et participent à désenclaver les territoires, notamment en zones rurales.



## Action sociale & services de proximité

Les acteurs de l'ESS sont des partenaires essentiels pour mettre en action la stratégie de territoire en matière d'égalité d'accès aux droits et aux services essentiels. Crèches associatives ou mutualistes, coopératives de santé, centres de soins mutualistes, EHPAD à but non lucratif, associations d'aide à domicile, mutuelles communales, coopératives funéraires, commerces multi-services, épiceries solidaires... offrent des solutions concrètes au plus près des besoins des habitants et à chaque étape de leur vie.

Les communes et intercommunalités peuvent s'appuyer sur ces structures et les soutenir dans leurs missions d'utilité sociale et d'intérêt général, afin de construire des villes et villages plus solidaires, mais aussi plus attractifs et dynamiques.



## Agriculture & alimentation

La transition vers des systèmes agricoles et alimentaires durables et accessibles est un enjeu central pour les territoires. L'ESS joue déjà un rôle structurant dans ce domaine à travers les coopératives d'agriculteurs, les tiers-lieux nourriciers, les jardins partagés et fermes urbaines, les épiceries solidaires, points de vente coopératifs et participatifs, les caisses alimentaires communes...

Les communes et intercommunalités peuvent travailler avec ces structures et ainsi encourager une agriculture respectueuse des écosystèmes, renforcer la souveraineté alimentaire locale, et assurer une alimentation de qualité accessible à toutes et tous.



## Gestion des déchets & économie circulaire

La nécessité de réduire notre empreinte environnementale exige un changement de modèle en matière de gestion des déchets. Pionnières dans ce domaine, les structures de l'ESS mettent en œuvre des solutions concrètes, locales et créatrices d'emplois et de lien social : ressourceries, recycleries, ateliers de réparation, entreprises d'insertion spécialisées, associations anti-gaspillage, initiatives de compostage collectif...

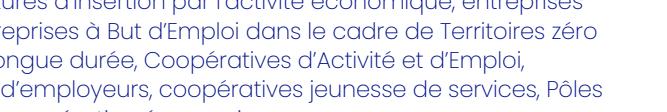
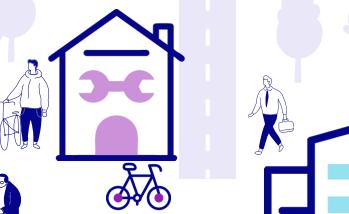
Les communes et intercommunalités peuvent s'appuyer sur ces acteurs et aller au-delà de la simple collecte des déchets en co-construisant des filières locales de réemploi, bénéfiques à l'environnement et pourvoyeuses d'emplois non délocalisables.



## Énergie & aménagement du territoire

Face aux enjeux climatiques, les structures de l'ESS proposent des solutions locales et participatives pour produire et consommer une énergie plus durable : coopératives citoyennes d'énergie, associations et entreprises de développement de projets d'énergies renouvelables, programmes de rénovation énergétique collective...

Les communes et intercommunalités peuvent s'appuyer sur ces initiatives afin d'impliquer les citoyens dans les choix énergétiques locaux, réduire leur dépendance aux énergies fossiles et créer des emplois durables non délocalisables, tout en renforçant la résilience énergétique et la souveraineté de leur territoire.



# Nos propositions

## Piloter et ancrer dans la durée une politique dédiée à l'ESS

Inscrire l'action de la commune ou de l'intercommunalité en faveur de l'ESS dans un cadre clair, c'est assurer une stratégie et un pilotage efficace, une transversalité entre les différentes politiques publiques et une reconnaissance institutionnelle des acteurs locaux. En tant que futurs élus, vous pouvez par exemple vous engager à :

- Désigner un élu délégué à l'ESS et créer un service (inter)communal dédié à l'ESS qui puisse faire le lien avec les autres services
- Sensibiliser et former l'ensemble des élus et agents à l'ESS et adhérer au Club des Collectivités piloté par la CRESS Occitanie et le RTES pour s'outiller et se former
- Rédiger une feuille de route pluriannuelle pour le développement de l'ESS sur le territoire et flécher une part du budget communal et/ou intercommunal vers l'ESS
- Reconnaître et laisser le temps au droit à l'expérimentation et à l'innovation sociale
- Associer les acteurs de l'ESS et les habitants à l'élaboration des documents de planification territoriale et des politiques publiques

## Mettre en œuvre des modalités de financements adaptées aux structures de l'ESS

Les structures de l'ESS sont des acteurs économiques à part entière. Elles ont, au même titre que les entreprises conventionnelles, besoin de moyens financiers pour révéler tout leur potentiel. Les communes et intercommunalités disposent de divers moyens d'actions pour les soutenir. En tant que futurs élus, vous pouvez par exemple vous engager à :

- Instaurer une fiscalité locale avantageuse pour les structures de l'ESS
- Mettre en place des dispositifs de soutien financier construits avec les acteurs de l'ESS : aides à l'installation ou au démarrage, subventions, appels à projets ou à manifestation d'intérêt adaptés aux structures de l'ESS et laissant la place à l'expérimentation...
- Privilégier les conventions pluriannuelles, qui permettent d'avoir plus de visibilité et d'instaurer un partenariat dans la durée
- Diversifier les financeurs de la collectivité en sollicitant les acteurs de la finance et de l'épargne éthique et solidaire pour financer des projets d'utilité sociale et/ou environnementale
- Faciliter l'accès des acteurs ESS au prêt bancaire en mettant en place un fonds de garantie dédié et/ou en jouant un rôle de facilitateur de liens et de garant auprès d'autres interlocuteurs tels que les autres acteurs économiques, les mécènes, les banques, etc.

## Accompagner matériellement et techniquement les projets et initiatives des acteurs de l'ESS

Outre le soutien financier, les communes et intercommunalités peuvent mobiliser de nombreuses ressources complémentaires pour créer un cadre favorable à l'installation et au maintien de structures de l'ESS sur leur territoire et au développement de projets utiles à la collectivité. En tant que futurs élus, vous pouvez par exemple vous engager à :

- Faciliter l'accès au foncier aux structures et porteurs de projets ESS via par exemple la mise à disposition de locaux ou de terrains, la réhabilitation de friches industrielles, la préemption de terrains ou de bâtis, des affectations provisoires de vacances immobilières, ou en servant d'intermédiaire de confiance avec des bailleurs privés et publics, etc.
- Mobiliser les ressources humaines et techniques de la collectivité pour accompagner les porteurs de projets et structures de l'ESS dans leurs initiatives, notamment lors des étapes clés comme l'élaboration du cahier des charges, l'étude de faisabilité, le montage juridique et financier, les démarches administratives, les réponses aux appels à projets...
- Créer un guichet unique d'information à destination des porteurs de projets et structures de l'ESS et contribuer à rendre visible l'écosystème des acteurs de l'accompagnement et du financement présents sur le territoire
- Créer ou appuyer la création de dispositifs spécifiques d'accompagnement, tels que des incubateurs et pépinières
- Valoriser et mettre en lumière les acteurs de l'ESS dans la communication et la programmation évènementielle de la collectivité

## Mobiliser la commande publique pour des achats et prestations de services responsables

La commande publique représente un levier majeur pour les communes et intercommunalités souhaitant soutenir les structures de l'ESS en flétrissant vers elles une partie de leur politique d'achats. En tant que futurs élus, vous pouvez par exemple vous engager à :

- Désigner un référent ESS au sein de la direction des Achats de la collectivité et former l'ensemble des élus et techniciens sur le sujet
- Intégrer des clauses sociales et environnementales dans les critères d'attribution des marchés publics et développer des marchés ou des lots réservés aux entreprises de l'ESS notamment dans des secteurs clés : gestion des déchets, restauration collective, énergie...
- Réserver l'offre relevant de l'action sociale et du soutien aux plus vulnérables aux structures de l'ESS dans les marchés publics et les concessions ou délégations de services publics
- Favoriser les réponses collectives en groupement pour favoriser la coopération entre acteurs ESS plutôt que la mise en concurrence
- Élaborer un schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER)

## Favoriser et soutenir la coopération territoriale entre acteurs de l'ESS

La coopération économique entre structures de l'ESS est un véritable atout pour proposer une réponse transversale aux besoins des habitants et pour consolider leur modèle socio-économique et capacité d'action en mutualisant leurs ressources. Les communes et intercommunalités peuvent soutenir la structuration et le développement de ces coopérations territoriales. En tant que futurs élus, vous pouvez par exemple vous engager à :

- Appuyer les Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTCE), qui contribuent à la structuration de filières ou d'un écosystème territorial, en dédiant une ingénierie d'accompagnement à leur émergence ou en soutenant l'animation de PTCE existants
- Accompagner et soutenir les démarches de coopération et de mutualisation (tiers-lieux, fab-lab, bureaux partagés, Groupements d'Intérêt Économique (GIE), territoires zéro chômeur de longue durée, etc.) en les soutenant financièrement et/ou en mettant à leur disposition les espaces et ressources pour favoriser leur collaboration : locaux, mise en réseau, animation de réseau...
- Accompagner et soutenir les Groupements d'employeurs (GE) qui permettent de mutualiser des emplois via des aides à l'emploi
- Favoriser les appels à projets collectifs et les réponses en groupement
- Participer au capital de Sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) agissant dans des secteurs stratégiques pour le territoire